

ONDRES (40)

CAMPING MUNICIPAL

La Chronique !



RAMDAM6440,

« L'ASSOCIATION DES CITOYENS DECIDES A SE FAIRE ENTENDRE » des départements Landes et Pyrénées Atlantiques vient de décerner ses « Klaxons » pour 2022 (www.ramd6440.fr).

Nous nous faisons le relais de Ramdam, trop peu connu dans la région, qui fait un travail remarquable d'information sur la vie politique locale, notamment les abus des élus.



Ses **Klaxons** 2022 ont été décernés « **aux élus les plus talentueux** » 🏆 des 2 départements.

Ondres apparaît dans le palmarès grâce à sa mairesse, distinguée par le Klaxon de Bronze. *Voir ci-dessous.*

Après cette **superbe performance**, 2023 démarre en trombe pour Eva Belin, qui semble viser l'or pour cette nouvelle année.

En effet, la Réunion Publique du 16 janvier consacré au futur du camping municipal a montré qu'elle était en grande forme.

Les accusations mensongères (voir article ci-dessous) proférées contre le concessionnaire et les employés du camping Blue Océan démontrent que Mme Le Maire ne craint pas de verser dans la diffamation et de s'exposer à de nouveaux procès.

A ce rythme, le Klaxon d'or lui est promis d'ici quelques mois !



Éva Belin s'est particulièrement distinguée cette année en cumulant les fautes grossières. Un klaxon amplement mérité.

En l'espace de quelques semaines, Eva Belin la maire d'Ondres est passée d'élue sans histoire, qui nous paraissait avoir un potentiel de sympathie et plutôt travailleuse dans le sens de l'intérêt général, à une élue incapable de faire face à ses responsabilités. En cause deux dossiers épineux dans lesquels la commune s'est embarquée. Le premier concerne l'expropriation d'une famille dans le cadre de l'opération immobilière de la ZAC des Trois Fontaines ayant vu le jour sous l'ancienne majorité. La justice est intervenue pour obliger la commune à payer, à la famille expropriée, 1,8 million d'euros. Somme que la maire Eva Belin ne souhaitait pas déboursier ne voulant pas assumer les erreurs de son prédécesseur Eric Guilloteau. Alors que dans ce dossier, la situation est claire, c'est à la commune de payer, l'édile a négocié pour faire le chèque à cette famille qui a été fortement lésée.

La Justice suspend la reprise en main municipale

Et comme les emmerdes volent toujours en escadrille, Eva Belin en a ajouté une. Dès son arrivée à la tête de la commune, elle a souhaité reprendre la gestion du camping municipal Blue Océan qui est sous Délégation de Service Public par la famille Dauga, propriétaire d'un autre camping voisin (Green Resort). Le 7 juillet dernier devant les élus du Conseil municipal, Eva Belin a présenté le dossier de reprise en implémentant dans l'explicatif de nombreuses erreurs manifestes que nous vous avons relaté (<https://ramdam6440.fr/2022/11/16/a-ondres-on-cultive-lerreur/>). D'une reprise pour motif d'intérêt général inexistant à des comparaisons comptables fallacieuses car sans rapport avec d'autres campings pour justifier la reprise, Eva Belin est passée maîtresse dans l'art de cumuler les erreurs dans ce dossier.

Jusqu'à faire expulser un caméraman de Media 40 du Conseil municipal alors que celui-ci passait un papier à un élu (ce qui n'est pas interdit), en installant son Directeur Général des Services comme futur directeur du camping 7h par semaine, en proposant un rendez-vous aux employés du Blue Océan alors que la ville passait le jour même devant le tribunal administratif de Pau... La justice, saisie en référé par les gestionnaires et les employés du camping, n'a pas été dupe et a bien compris que cette reprise est entachée de nombreuses erreurs puisque le tribunal a estimé que la gestion en DSP devait se poursuivre.

Sur le fond de l'affaire, il va falloir attendre encore que le tribunal administratif de Pau rende son verdict définitif. Sur la suspension, la municipalité s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat. En attendant, les employés ont pu souffler pour les fêtes alors que la municipalité n'a fait preuve que de mépris à leur égard.

François BERLAND

UNE RÉUNION PUBLIQUE QUI TOURNE AU RÈGLEMENT DE COMPTES ET À L'OUBLI D'INFORMATIONS

Eva Belin, en convoquant une réunion publique sur le camping Blue Océan n'a pas convaincu les Ondrais suite à de nombreuses informations occultées.



Alors que le tribunal de Pau a rendu un premier verdict donnant raison aux gérants et employés du camping Blue Ocean en suspendant la décision de casser la Délégation de Service Public signée en 1998, Eva Belin la maire d'Ondres a fait le choix de se porter en cassation auprès du Conseil d'État pour faire valoir sa position. Voulant jouer la carte de la transparence, l'édile a donc organisé une réunion publique lundi 16 janvier à la salle Capranie. Cet exercice s'est transformé en un règlement de comptes contre le gestionnaire actuel en oubliant de dire aux habitants présents quelques informations pourtant essentielles à la compréhension du dossier.

À commencer par la redevance du camping. Obnubilée, Eva Belin en a remis une couche durant la réunion en expliquant au public que celle-ci est bien trop faible, que l'intérêt public est donc bafoué. Si ce montant est jugé faible (entre 40 et 50 000 euros par an), c'est pour la simple et bonne raison qu'à la signature la SARL Dauga Frères, qui gère l'enceinte, devait faire des investissements pour embellir les lieux. Le Blue Océan est passé en l'espace de 25 ans d'environ 90 emplacements au départ à 260 avec la mise en place de chalets, d'une offre de restauration, d'activités. Tout est contractuel. Quant aux négociations supposées entre les deux parties pour réévaluer le montant de cette redevance, elle oublie de dire à l'assemblée que les responsables du camping attendent toujours un signe de sa part.

Révélation d'un salaire faux

Comme elle oublie inopinément d'expliquer aux Ondrais durant cette réunion que si le Green Resort (propriété de Patrick Dauga) fait travailler les salariés du Blue Ocean, c'est tout à fait légal et écrit dans leur contrat et des facturations prouvent la légalité de la chose. Mais ça Eva Belin se garde bien de le dire à l'assemblée. Elle n'apporte aucune preuve sur une supposée mauvaise gestion de l'actuelle direction. Pour parfaire sa démonstration, elle dévoile durant cette réunion publique le salaire de Patrick Dauga, qui n'est pas de 140 000 euros annuels comme elle peut l'affirmer, mais bien de 5 000 euros par mois. Il a repris les émoluments que son frère Henri se versait quand il était à la tête du camping. De plus entre 2017 et 2020, Patrick Dauga ne s'est versé aucun salaire. Cette remarque sur le salaire du gestionnaire n'a pas plu à différents habitants qui ont repris la maire. L'édile d'Ondres est pourtant au courant de sa rémunération.

Dans son homélie, Eva Belin fait l'écho de l'arrêt unilatéral des cours de piscine dans le camping destinés aux écoliers de la ville. Les cours ont pris fin avec le Covid et, d'après nos informations, le gestionnaire se tient prêt à d'accueillir à nouveau les enfants pour leur permettre de retrouver le bassin du camping. Mais cela Eva Belin a oublié de le mentionner aux habitants.

Pour se donner bonne conscience sur le compte-rendu du Conseil municipal du 7 juillet édité sur le site internet de la commune, Eva Belin évoque, après consultation de la préfecture des Landes, « une erreur de plume » pour qualifier la tromperie de mots entre redevance et chiffre d'affaires et pour amener une comparaison avec quatre autres campings. Dès lors l'information est faussée pour les habitants.

Henri Dauga, en mission pour détruire son frère

Face aux questions des habitants ni elle, ni Patrice le Nay, son directeur général des services n'ont su expliquer quelle serait leur gestion du camping. Aucune vision à court, moyen ou long terme sur l'enceinte. Preuve en est avec la gestion du personnel qui devait être repris et avec un mépris total pour celui-ci quand il s'agit de les recevoir ensemble.

Se voulant transparente, Eva Belin a démontré sa duplicité quand un ex-élu intervient et qu'elle lui coupe le sifflet au moment où celui-ci est en train de démontrer la volonté de la mairie de reprendre la gestion du camping et laisse Henri Dauga, l'ex-gestionnaire du camping parti en 2017 et en conflit avancé avec son frère, sortir son fiel contre la direction actuelle à coups d'invectives et d'attaques franches plus ou moins diffamatoires. Notamment sur les condamnations et procès dont Patrick Dauga serait l'objet au Brésil.

Henri Dauga se permet d'utiliser les procès du groupe Altran pour lequel Patrick Dauga a travaillé afin de salir son frère. Mais là encore l'effort est trop important pour la maire qui attendait comme le messie cette intervention divine qui l'arrange fortement. Et dans la conduite au quotidien du camping, la Justice s'est intéressée au plus vieux Henri, qui a été condamné à plusieurs reprises pour ses nombreux écarts dans la gestion. Mais là encore, il n'en fait pas mention auprès du public. Elle a su manier le micro de manière opportune au bon moment pour conclure les débats. Après l'intervention de Henri Dauga, plusieurs plaintes sont sur le point d'être lancées à son encontre.

Cette réunion n'a amené aux habitants qu'une seule version, sans avoir de confrontation d'idées et de points de vue avec les réponses des uns et des autres. En difficulté dans un autre dossier pour indemniser la famille Chauray, injustement spoliée par la municipalité précédente, Eva Belin veut précipiter la reprise du camping municipal au mépris des gestionnaires actuels. Aucune fraude ne semble avoir été relevée par l'administration fiscale malgré les contrôles demandés par la première magistrate de la ville.

François BERLAND

Pour répondre à plusieurs questions, sachez que nous avons acquis les adresses emails et numéros de téléphone d'ondrais - de façon tout à fait légale - pour pouvoir défendre notre entreprise, nos employés et leurs familles.

Car Mme BELIN contrôle l'information au niveau du village (Magazine, site web, Facebook, ...)... et ne nous laisse aucun espace pour nous défendre !

Si cette actualité du village ne vous intéresse plus, n'hésitez pas à utiliser le lien "se désabonner" (juste en bas de l'email) ou à envoyer le mot STOP au 38047 comme indiqué dans le SMS

